

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR
I.C.F**

Siège Social : Sise au 06 Rue AMINE EL ABBASSI -1002 TUNIS.

La société les Industries chimiques du fluor – ICF, a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 17 avril 2025, a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2024 à sept dinars sept cent millimes **(7.700 DT)** par action, ainsi le montant total des dividendes s'élève à **16.170.000,000 DT**.

La date de mise en paiement s'effectuera à partir du **09 Juillet 2025**.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.